



Réunion du comité de pilotage

Jeudi 17 décembre 2015 – 14h00-17h00

Relevé de conclusions

Liste des participants

ARS	Agence régionale de santé d'Auvergne	Aurélie CARDOSO
CAF	Caisse d'allocations familiales du Puy-de-Dôme	Agnès FAURE
Carsat	Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail	Arnaud VUILLAUME
CD 03	Conseil départemental de l'Allier	David BARAGOIN
CD 15	Conseil départemental du Cantal	Michel LAFLORENCIE
CD 63	Conseil départemental du Puy-de-Dôme	Luc ASTOUL
Dreal	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement	Denis FRANCON
DRJSCS Auvergne	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Auvergne	Véronique LAGNEAU Éric RUTAULT
DRJSCS Rhône-Alpes	Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale Rhône-Alpes	Pascal ARROS
DRSM	Direction régionale du service du contrôle médicale d'Auvergne	Gaëlle CAUVIN
Insee	Direction régionale de l'Institut national de la statistique et des études économiques	Hélène LANGIN
ORS	Observatoire régional de la santé d'Auvergne	Laure VAISSADE Sylvie MAQUINGHEN
Pôle emploi	Pôle emploi Auvergne	Vincent GIQUET
Rectorat	Rectorat d'Académie	Nadine AMBLARD
Uriopss	Union régionale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux	Albine MARLIER

Excusés

CR	Conseil régional d'Auvergne	Adeline JAMES
Direccte	Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi	Marie-Christine RIOL
MSA	Mutualité sociale agricole	Patrice GRELON
CD 43	Conseil départemental de la Haute-Loire	Pierre LIOGIER

Ordre du jour

- Introduction
- État d'avancement des activités de la Plate-forme
- Programme de travail 2016

Introduction

Véronique LAGNEAU, Directrice régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Auvergne par intérim, introduit le dernier comité de pilotage de la PFoss Auvergne en soulignant l'intérêt du travail en réseau développé en Auvergne qui est illustré par la PFoss, outil d'aide à la décision utile aux partenaires.

Mme LAGNEAU remercie Pascal ARROS, Responsable de la mission Communication, Observation, Études Statistiques à la DRJSCS Rhône-Alpes, pour sa présence qui témoigne de la continuité de la dynamique partenariale dans le cadre de la fusion des régions Auvergne et Rhône-Alpes.

Le micro-organigramme de la future DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes, qui sera créée le 1^{er} janvier 2016, est disponible dans le dossier des participants. La Direction départementale de la cohésion sociale du chef-lieu sera intégrée à la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale qui sera donc une Direction régionale et **départementale** de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS).

Le pilotage des services de la DRDJSCS sera effectué de Lyon et fonctionnera sur deux sites. La répartition des missions de la DRDJSCS entre Lyon et Clermont s'est opérée en veillant à ne pas prévoir d'organisations miroirs. Des missions ont été identifiées de pleine responsabilité sur l'ensemble de la nouvelle région et attribuées à un site ou à l'autre. À titre d'illustration, les programmes sport-santé et réduction des inégalités d'accès à la pratique sportive seront pilotés à Clermont.

Le pôle « Observation, études et statistiques » suivra le même principe : pas d'organisation en miroir. Ainsi, les enquêtes seront réalisées sur un site ou l'autre et couvriront le périmètre de la grande région. La PFoss Auvergne est reconnue dans le réseau des plates-formes d'observation et la manière de travailler en partenariat a prouvé son intérêt. Il s'agit désormais de faire évoluer ce partenariat dans le périmètre de la grande région.

Pascal ARROS présente brièvement le fonctionnement de la plate-forme d'observation sociale (Posra) présente en Rhône-Alpes. Elle est constituée de deux entités :

- le comité des producteurs rassemble les services de l'État producteurs de données et les Caf et réalise chaque année, à la demande du Préfet de région, un *Portrait social* sur une thématique. En 2016, il s'agira de mettre en commun les connaissances des services de l'État sur le thème de la mixité sociale et le portrait social portera sur le périmètre de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

- un club de l'observation sociale en Rhône-Alpes (Cosra) réunit de nombreux partenaires (une cinquantaine) autour de l'observation sociale et organise des journées de présentation de travaux et d'outils d'observation. Le Cosra n'œuvre pas pour des productions communes ou des constructions d'outils. Il sert de facilitateur pour l'échange et le partage d'informations utiles et de pratiques dans le domaine de l'observation sociale.

Les deux équipes « observation, études et statistiques » (DRJSCS Auvergne et DRJSCS Rhône-Alpes), composées de deux agents chacune, travaillent ensemble depuis plusieurs mois pour construire l'avenir.

Pour la PFoss, en 2016, l'animation continuera à être assurée par l'ORS Auvergne et la DRDJSCS. Le travail en réseau sera poursuivi, ensemble, avec la contribution de tous les partenaires. La réflexion sur les modalités de travail et de nouveau fonctionnement de la PFoss se fera en partenariat avec Pascal ARROS et l'animation devra être faite sur l'ensemble du territoire de la région Auvergne-Rhône-Alpes. En 2016, les travaux d'observation (études, ateliers, travaux statistiques...) seront mutualisés dans la mesure du possible et une proposition de nouvelle organisation de la plate-forme sera élaborée afin d'aboutir ensuite à une organisation cible.

Les partenaires impactés directement par la réforme prennent ensuite la parole.

➤ Rectorat – Nadine AMMBLARD

Les trois rectorats restent en place (Clermont, Grenoble et Lyon) et un recteur coordonnateur est nommé et basé à Lyon : il devient l'interlocuteur principal du Président de Région et du Préfet de région en lien avec le comité des recteurs. Un travail de mutualisation des bonnes pratiques et de coopération renforcée se fera au fur et à mesure.

➤ Dreal Auvergne – Denis FRANCON

La Direction de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes sera située à Lyon. La future Dreal Auvergne-Rhône-Alpes sera composée de 11 services, dont trois seront pilotés à Clermont. Il y aura deux services potentiels interlocuteurs de la PFoss : le service « Habitat-construction-ville » et un service transversal « Service de la connaissance et de la stratégie de développement durable : dimension statistique, études et suivi des observatoires ». La réorganisation va s'opérer jusqu'en juillet 2016. L'année 2016 sera transitoire.

➤ **ORS Auvergne – Sylvie MAQUINGHEN**

Les deux ORS Auvergne et Rhône-Alpes ont engagé un rapprochement qui devrait aboutir au 1^{er} janvier 2017 à une structure unique, avec deux sites, l'un à Lyon et l'autre à Clermont, et un partage des missions. L'année 2016 permettra la construction de cette structure unique.

➤ **ARS Auvergne – Aurélie CARDOSO**

La nouvelle ARS sera créée le 1^{er} janvier 2016. Le Directeur général sera à Lyon ainsi que les grands directeurs. Les directeurs délégués seront à Lyon ou à Clermont. Le pôle statistique sera sur les deux sites. Marie-Laure RONGÈRE devrait être la Responsable du Service Études et Prospective au sein de la Direction de la Stratégie et des Parcours. Mme RONGÈRE reste l'interlocutrice pour la PFoss.

➤ **Insee Auvergne – Hélène LANGIN**

Au 1^{er} janvier 2016, une seule direction régionale de l'Insee existera et sera située à Lyon. Pendant trois ans co-existeront deux services « études et diffusion » de l'Insee : l'un à Clermont et l'autre à Lyon. Mais à partir du 1^{er} janvier 2019, le service « études et diffusion » de Clermont sera fermé. Le service « études et diffusion » de Clermont sera présent pendant 3 ans pour définir des collaborations et répondre aux demandes d'études exprimées sur l'ex-région Auvergne.

➤ **Carsat Auvergne – Arnaud VILLAUME**

La Carsat Auvergne et la Carsat Rhône-Alpes ne fusionnent pas mais disposent d'un portail commun. Un programme de formation des acteurs est développé sur la région.

Il existe un système d'information géographique de l'observatoire des fragilités, développé par la Carsat, qui permet de faire des extractions de données et de la cartographie. Ce système d'information est en libre accès et disponible pour les deux régions Auvergne et Rhône-Alpes.

État d'avancement des activités de la PFoss

Laure VAISSADE, animatrice de la PFoss, fait un point sur l'état d'avancement des activités de la PFoss. Les documents supports des présentations sont joints à ce compte rendu.

➤ **Les études**

• **Les différentes formes de la pauvreté monétaire en Auvergne**

L'étude a abouti en juin 2015 à quatre publications dans la collection Insee Analyse Auvergne (n°9, 10, 11 et 12). Elles sont disponibles sur les sites de l'Insee (www.insee.fr) et de la PFoss (www.pfoss-auvergne.fr menu « Publications »).

• **Les services à la personne en Auvergne**

La publication sera majoritairement orientée sur le recours aux services à la personne et sur ses déterminants à un niveau géographique fin (bassin de vie). Elle prévoit également un encadré sur les salariés des services à la personne. Des éléments complémentaires, qualitatifs, devraient être apportés pour expliquer les disparités de recours. La prochaine réunion, le 19 janvier 2016, permettra de définir les angles de l'étude avant la rédaction. La publication est prévue au 2^{ème} trimestre 2016.

• **Le non-recours aux soins des publics précaires en Auvergne**

Pour rappel, la lutte contre le non-recours aux soins, en participant à l'amélioration de l'accès aux soins, est un axe majeur du projet régional de santé et du plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale adopté en janvier 2013. L'ARS et la DRJSCS se sont engagées conjointement, au sein de la PFoss, dans le pilotage d'une étude consacrée à la lutte contre le renoncement aux soins sur le territoire auvergnat pour :

- améliorer la connaissance sur le renoncement aux soins et ses motifs pour les personnes en situation de précarité ou de pauvreté ;
- orienter les actions de lutte contre le non-recours aux soins.

Cette étude est composée de deux phases.

- Une enquête quantitative : recueil d'information, réalisé en juin 2015, par questionnaire auto-administré auprès de personnes rencontrées dans les structures qui accueillent des publics en situation de précarité. Le rapport est en cours de finalisation. La forte mobilisation des structures a permis la réussite de cette enquête et l'exploitation de 2 631 questionnaires. Les résultats seront présentés aux structures dans les quatre départements début 2016 (1^{ère} quinzaine de mars).

- Une enquête qualitative : recueil d'informations par entretiens collectifs (focus groups) ou individuels. Ce recueil sera réalisé en février-mars 2016 pour une restitution de l'analyse en fin de 1^{er} semestre 2016. La phase qualitative vise à approfondir les résultats quantitatifs et notamment à obtenir des éléments de compréhension du renoncement aux soins, au-delà des obstacles financiers, pour dégager des leviers d'actions pour lutter contre ce renoncement.

- **Le non-recours aux droits et services**

Une réunion du groupe de travail en mai 2015 a permis de définir le contour de l'étude. Les partenaires ont exprimé un intérêt marqué pour le déploiement d'un baromètre du non-recours (BNR) sur le modèle du baromètre développé par l'Odenore. Mais au préalable, il a semblé nécessaire au groupe PFoss de produire un document pédagogique et synthétique sur le thème du non-recours aux droits car la mise en œuvre d'un BNR nécessite une phase d'acculturation des acteurs concernés par son déploiement opérationnel.

Il semblait en outre essentiel de disposer d'un outil commun de présentation du BNR pour convaincre les conseils d'administration, les directeurs et les élus de l'intérêt et de l'utilité de lutter contre le non-recours aux droits, notamment en termes de réduction des dépenses publiques.

Deux fiches synthétiques, sous la forme de Focus de la PFoss, ont été produites :

- Le non-recours aux droits et aux services - Éléments de définition – *Focus PFoss n°9*
- Le non-recours aux tarifs sociaux de l'énergie – *Focus PFoss n°10*

Le travail sur le non-recours au RSA et à l'AAH, en cours de réalisation avec la contribution de la Caf du Puy-de-Dôme, fera l'objet d'un *Focus PFoss n°11*.

Enfin, une note méthodologique sur le déploiement d'un BNR, qui s'inspire largement du travail réalisé par l'Odenore, est en cours d'élaboration.

Ces fiches documentaires sur le non-recours seront diffusées et mises en ligne sur le site de la PFoss une fois qu'elles seront toutes finalisées, au cours du 1^{er} semestre 2016.

- **Le tableau de bord social en Auvergne**

Les données 2013 devraient être mises en ligne sur le site de la PFoss avant la fin d'année. Les quatre plaquettes départementales sur une approche de la précarité et l'analyse des évolutions devraient être disponibles au 1^{er} trimestre 2016.

➤ **Les ateliers**

- **Recherche sur la pauvreté en milieu rural dans le Puy-de-Dôme**

Présentation d'Agnès Roche, sociologue à l'université d'Auvergne. La publication de l'ouvrage est prévue début 2016. La PFoss relaiera l'information.

- **Système d'information géographique de l'observatoire des situations de fragilité**

Une publication (4 pages) présentant l'observatoire des situations de fragilité a été diffusée aux partenaires de la PFoss par la Carsat Auvergne. En lien avec la réforme territoriale, une prochaine version de l'observatoire devrait permettre d'avoir la région Auvergne-Rhône-Alpes.

- **Présentation du Blog « Auvergne santé social »**

Cet atelier a été annulé, la chargée d'étude documentaire étant en arrêt maladie.

➤ **Les activités de communication et de coordination**

- **Production de la lettre électronique trimestrielle**

Les partenaires de la PFoss contribuent à l'alimentation de cette lettre électronique et en sont vivement remerciés.

- **Mise à jour du site internet de la PFoss**

- **Invitation de nouveaux partenaires au sein de la PFoss**

Il était prévu d'inviter la Draaf Auvergne, le RSI Auvergne, la Mutualité Française, les CPAM et la Protection judiciaire de la jeunesse à rejoindre la PFoss en 2015. En raison de la réforme territoriale, ce projet a été reporté.

Programme de travail 2016

Laure VAISSADE présente les pistes de travail pour 2016 proposées par le comité technique qui s'est réuni le 18 novembre 2015.

➤ Continuité des travaux en cours

- **Le non-recours aux soins des publics précaires en Auvergne**

- Début 2016 : restitution du volet quantitatif dans les quatre départements
- Janvier-Avril 2016 : réalisation du volet qualitatif
- Fin du 2^{ème} trimestre 2016 : publication du rapport de l'enquête qualitative

- **Le non-recours aux droits et services**

- 1^{er} trimestre 2016 : finalisation et diffusion des *Focus n°9, 10 et 11* sur le non-recours aux droits : éléments de définition, non-recours aux tarifs sociaux de l'énergie et non-recours au RSA et à l'AAH.
- 1^{er} trimestre 2016 : finalisation et diffusion de la note méthodologique sur le baromètre du non-recours.

- **Les services à la personne en Auvergne**

2^{ème} trimestre 2016 : publication électronique d'un quatre pages dans la collection *Insee Analyses Auvergne*.

- **TBS-Données 2014**

- 1^{er} semestre 2016 : signature des conventions et récupération des données.
- 2nd semestre 2016 : mise à jour du TBS-Données 2014 et mise en ligne des données.

Il est envisagé d'élargir le TBS à la région Auvergne-Rhône-Alpes, sous réserve de l'obtention de compléments financiers.

- **Plaquettes départementales sur une approche de la précarité dans les départements**

- 2^{ème} trimestre 2016 : analyse des évolutions (données 2011-2013) et rédaction de plaquettes sur une approche de la précarité dans les quatre départements auvergnats.
- Fin 2016-début 2017 : analyse des évolutions (données 2011-2014)
- Fin 2016-début 2017 : rédaction de plaquettes départementales sur une approche de la précarité de quatre pages chacune à partir des données du TBS-Données 2014.

[Précisions hors comité de pilotage : il est envisagé de réaliser les plaquettes départementales sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes sous réserve de l'obtention de compléments financiers.]

➤ Projets d'étude pour 2016

- **Prévention de la dépendance chez les personnes âgées**

- ✓ **Groupe de travail PFoss**

Le comité de pilotage de la PFoss Auvergne (16 décembre 2014) a exprimé sa volonté d'engager un travail collectif sur le thème de la prévention de la dépendance des personnes âgées. Un groupe de travail, constitué par l'ARS, la Carsat, le CD 03, le CD 63, la Dreal, la DRSM, la DRJSCS, la MSA, l'ORS, et l'Uriopss s'est réuni le 24 septembre 2015.

À partir des attentes et besoins exprimés par les partenaires, les pistes de travail préliminaires évoquées et retenues par le groupe de travail PFoss étaient les suivantes :

- Recueil d'information (documentation) sur les freins et motivations à s'engager dans des actions de prévention
- État des lieux des actions de prévention à partir des initiatives et outils existants de recensement des actions de prévention : Oscars, étude « Prévention et promotion de la santé en Auvergne » (ORS Auvergne), observatoire régional des situations de fragilité de la Carsat, Clic et partenaires locaux, recensement des initiatives locales réalisé dans le cadre des conférences des financeurs (CDF)....

La population-cible retenue par le groupe de travail PFoss correspond aux personnes âgées non médicalisées vivant à domicile (plutôt les personnes en Gir 5 et 6) traduisant la volonté de travailler sur les actions de prévention qui visent à maintenir les personnes âgées à domicile.

✓ Contexte national

Au niveau national, la loi d'adaptation de la société au vieillissement a été votée (28/12/2015). Son dispositif phare, la CDF, a pour objectif de coordonner les financements de la prévention de la perte d'autonomie autour d'une stratégie commune. La Loi prévoit un financement de la CNSA pour la mise en place des conférences des financeurs en département.

Dans ce contexte, certains départements auvergnats ont exprimé leurs besoins de diagnostics partagés et d'un socle d'indicateurs-clés. Les travaux engagés par la PFoss pourraient contribuer à l'élaboration d'une méthode fiable et coordonnée de repérage des fragilités et des besoins et être utiles aux CDF pour leur diagnostic et leur programme.

✓ Prochaine étape

Il s'avère nécessaire de coordonner l'objectif du projet d'étude PFoss avec la mise en place des CDF. Une réunion du groupe de travail élargi aux partenaires rhônalpins intéressés pour préciser les objectifs de l'étude et envisager les partenariats avec les départements sera organisée au premier semestre 2016.

L'Insee peut accompagner les départements dans leur démarche de diagnostics sur les personnes âgées dans les territoires. Une étude a été publiée récemment par l'Insee : « Les personnes âgées potentiellement dépendantes de plus en plus nombreuses en Auvergne d'ici 2022 ».

• Déploiement d'un baromètre du non-recours

- Finalisation d'une note méthodologique au 1^{er} trimestre 2016
- 2^{ème} trimestre 2016 : Rencontre ou échanges PFoss/Odenore.
- 2^{ème} trimestre 2016 : utilisation des publications PFoss (*Focus PFoss n°9, 10 et 11*) et de la note méthodologique pour solliciter les décideurs, élus et administrateurs sur le déploiement d'un baromètre du non-recours.
- 3^{ème} trimestre 2016 : réunion d'un groupe de travail élargi pour une révision du questionnaire et pour préparer le déploiement du BNR.
- Septembre 2016 : Mobilisation des acteurs concernés et intéressés par le déploiement opérationnel d'un baromètre du non-recours : CCAS, circonscriptions des conseils départementaux.
- Octobre 2016 : période d'enquête.
- Novembre-décembre 2016 : réalisation de l'analyse quantitative du BNR par la PFoss et restitution aux structures.
- Fin 2016 et début 2017 : analyse qualitative et élaboration de propositions et de recommandations par les acteurs.

Il est envisagé d'ouvrir ce projet aux partenaires et structures volontaires intéressés de la région Auvergne-Rhône-Alpes : circonscriptions des conseils départementaux, CCAS, services des Caf...

La PFoss représentera un facilitateur pour le déploiement du BNR dans les structures volontaires.

Mme Aurélie Bordas de la Caf 63 sera contactée par la PFoss pour échanger sur le non-recours aux droits et sur les outils qui sont d'ores et déjà mis en œuvre par la Caf pour la lutte contre le non-recours aux droits.

L'assurance maladie aurait développé une plate-forme pour faciliter l'accès aux soins. La CPam 63 sera contactée par la PFoss pour en savoir plus.

➤ Propositions de thèmes pour les ateliers et pour un séminaire en 2016

• Ateliers

- ✓ Présentation du TBS
- ✓ Présentation de Balises Rhône-Alpes (Base locale d'informations statistiques en santé)
- ✓ Présentation du nouveau site de l'Insee
- ✓ Réflexion sur les comparaisons entre territoires, à qui se comparer ?

• Séminaire de l'observation

L'organisation d'un séminaire fin 2016 permettrait de réunir l'ensemble des partenaires impliqués dans l'observation sociale et sanitaire de la région Auvergne-Rhône-Alpes autour d'une thématique d'intérêt partagé.

Des suggestions de thème ont été proposées par le comité technique :

- la mixité sociale, thème qui a également été retenu par le comité des producteurs de la Posra pour la réalisation en 2016 d'un portrait social de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- en lien avec le projet d'étude PFoss sur la prévention de la dépendance des personnes âgées et l'étude PFoss sur les services à la personne, le thème des services à la personne et des capacités de ce secteur à absorber l'ensemble de la problématique de la perte d'autonomie pourrait également faire l'objet d'une réflexion commune lors d'un séminaire.

Le thème de la mixité sociale est mis en avant par les partenaires en raison de l'actualité et parce qu'il représente un thème fort, au cœur des problématiques essentielles.

➤ **Activités de communication et de coordination en 2016**

Les activités de communication et de coordination de la PFoss seront poursuivies en 2016.

- **Publication de la lettre électronique trimestrielle**

- Ouverture de la lettre à l'ensemble des partenaires de la région Auvergne-Rhône-Alpes (remontée d'information, diffusion)
- Augmentation de la taille à 4 pages si nécessaire

- **Site internet**

- Les premières modifications seront envisagées dès que possible en 2016

Conclusions

L'animation de la PFoss en 2016 sera assurée à Clermont par Laure VAISSADE (ORS Auvergne). La dynamique partenariale auvergnate ne doit pas être cassée. Il s'agira de conforter ce qui existe en Auvergne et de l'étendre, au fur et à mesure, en Rhône-Alpes. La dynamique de production de publications communes sera poursuivie tout en élargissant, petit à petit, le périmètre couvert. Les publications PFoss ne se feront pas uniquement sur les 4 départements auvergnats : elles pourront être ouvertes aux départements/partenaires volontaires. Il s'agira de construire une plate-forme unique à partir des points forts de la PFoss et de la Posra.

Le séminaire permettra de faire se rencontrer l'ensemble des partenaires de la grande région autour d'un thème commun.

Un nouveau nom, nouveau logo, un site internet unique devront être choisis. Toutes ces questions seront envisagées pas à pas.

Mme FAURE (Caf 63) souligne l'importance du croisement des champs sanitaire et social et de la présence d'une personne chargée d'études pour coordonner le dispositif.

Les partenaires seront associés à la réflexion de construction d'une nouvelle organisation.